

Le 1 %, salaire différé des agents, est de 484 M€ pour 2012 (+ 10 M€ par rapport à 2011). Des choix politiques de répartition du 1 % totalement divergents entre FO et les autres délégations.

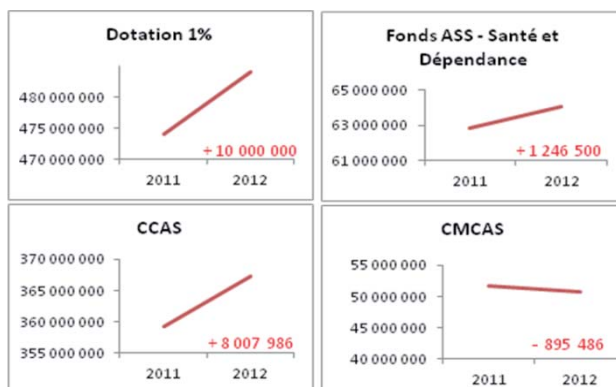
CGT - Comblant le gouffre financier de la CCAS

367,27 M€, soit 76 % du 1 % attribués à la CCAS.

61 M€ attribués pour les aides Santé et ASS (Actions sanitaires et sociales) soit 13,24 %.

50,84 M€ pour la part décentralisée (CMCAS), soit 10,50 %.

+ 8 M€ pour la CCAS entre 2011 et 2012.



FO - Priorité à la santé et à la solidarité

Les plans successifs de déremboursement de la Sécurité Sociale, le Plan d'austérité Fillon, etc., vont durement toucher les agents sur l'ensemble de leurs frais de santé et de prévoyance.

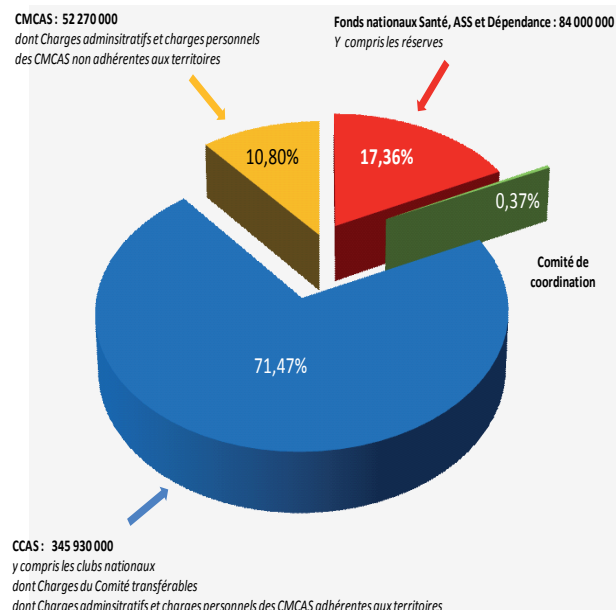
Le 1 % doit contribuer à les aider.

- **FONDS ASS** (Financement des aides Famille, Handicap, Personnes âgées, etc.) : 33 M€ pour améliorer et créer certaines aides.
- **FONDS DEPENDANCE** : 12 M€ pour créer un nouveau fonds national permettant de prendre en charge certains frais liés à ce handicap de la vie.
- **FONDS SANTE** (Financement de la CSMR) : 35 M€ pour financer 50% de la cotisation des retraités, comme décidé entre fédérations auparavant.

CSMR :

la CGT renie ses engagements sur son financement par le 1 %.

A peine 1 an après sa mise en place, en ne proposant que 31 M€ pour le Fonds Santé, la participation du 1% passera sous la barre des 50% de la cotisation des retraités. Au final, ce sont les Retraités qui vont payer.



Il n'y a pas de petites économies

Pour la CGT, baisser à tous prix les charges de la CCAS.

Forfait Ski : Avant, à la charge de la CCAS. Maintenant, ce sont les CMCAS qui en auront la charge.

Economies pour la CCAS = 16 K€

Téléassistance (BIOTEL) : Avant, à la charge de la CCAS. Maintenant, ce sont les CMCAS qui en auront la charge.

Economies pour la CCAS = 96 K€